

DESCRIPTION DE DEUX PLAGIOSTOMIENS NOUVEAUX D'INDO-CHINE,
APPARTENANT AU GENRE DASYBATUS (TRYGON),

PAR M. PAUL CHABANAUD,

CORRESPONDANT DU MUSÉUM,

ATTACHÉ AU LABORATOIRE DE PRODUCTIONS COLONIALES D'ORIGINE ANIMALE.

Les deux espèces dont la description fait l'objet de cette note ont été envoyées récemment d'Indo-Chine par le D^r A. Krempf, au Laboratoire des Pêches et Productions coloniales d'origine animale du Muséum. Elles appartiennent toutes les deux au genre *Dasybatus* Klein, selon la définition de Garman⁽¹⁾, pratiquement synonyme du genre *Trygon* Adanson, tel qu'il est compris par Cuvier et, à sa suite, par Günther et la plupart des auteurs.

Je me fais un devoir et un plaisir de dédier à M. le Professeur Gruvel, qui a bien voulu me confier l'étude du très important matériel ichtyologique dû aux recherches du D^r Krempf, la première et en même temps la plus remarquable de ces deux espèces.

Il m'est non moins agréable de donner à la seconde le nom de M. le D^r Krempf.

Dasybatus (Pastinachus) Gruveli, sp. nov.

Golfe de Siam, 1 ♀ adulte.

TYPE in Collection du Muséum, n° 1922-76.

Longueur du disque.....	310 millimètres.
Largeur du disque.....	355 —
Longueur de la queue.....	690 —

Corps fortement et amplement convexe. Disque subrhomboidal; sa longueur égale aux 87 centièmes de sa largeur; la droite menée par ses angles latéraux, perpendiculairement à l'axe longitudinal du corps, passe un peu plus près de l'extrémité du museau que de l'angle postérieur des pecto-

(1) S. GARMAN, *The Plagiostomia (Memoirs of the Museum of Comparative Zoology at Harvard College, vol. 36. [1913], p. 375).*

rales; l'angle en avant du museau très obtus, à peine marqué par une très petite protubérance; la distance de cet angle à l'un des yeux égale à la largeur de l'espace interoculaire; bords latéraux antérieurs subconvexes; angles latéraux arrondis; bords latéraux postérieurs subrectilignes. Nageoires pelviennes subrectangulaires; leur angle externe arrondi. Yeux très saillants, un peu moins grands que les événements; le plus grand diamètre de ceux-ci égal aux deux tiers de la largeur de la bouche. Espace interoculaire plan.

Queue environ deux fois et quart aussi longue que le disque; armée en dessus d'une seule épine barbelée, très longue, insérée un peu après le premier tiers de la longueur de l'appendice; fortement déprimée à sa base, où son diamètre vertical est égal à la moitié de son diamètre horizontal, elle devient cylindrique au niveau de l'insertion de l'épine, puis comprimée latéralement jusqu'à son extrémité, qui s'amincit graduellement et se termine en pointe mousse. Pli cutané de la face inférieure en forme de nageoire, s'étendant depuis le premier quart jusqu'aux trois quarts de la longueur totale de l'appendice. Au point où ce pli est le plus développé, sa hauteur est égale au diamètre horizontal de la queue, pris à l'origine même du pli.

Mâchoire supérieure formant un angle aigu à la symphyse, dessinant ainsi un V renversé dont les branches courbées en angle obtus, vers la moitié de leur longueur, sont très légèrement ondulées près de leur extrémité, c'est-à-dire au voisinage de l'articulation. Mâchoire inférieure fortement ondulée. Dents jaunâtres, disposées en rangs longitudinaux, environ deux fois aussi larges que longues, beaucoup plus petites sur le milieu de la mâchoire supérieure; leur surface creusée d'une large dépression transversale rugueuse, les bords formant un bourrelet lisse et plus large en arrière. Quelques-unes présentent la trace d'une autre dépression, située en arrière de la première, dont la présence permet de considérer l'espace lisse qui les sépare comme le vestige d'une carène transversale existant dans le jeune âge et effacée par l'usure. Plancher buccal muni de quatre papilles fusiformes; les deux médianes assez rapprochées l'une de l'autre; les deux externes à égale distance des premières et de l'articulation des mâchoires. (Fig. 1.)



Fig. 1. — $\times 2$.

Peau assez souple, recouverte, sur la majeure partie de la face supérieure du disque, de scutelles, petites et éparses sur le museau, la région interoculaire et la périphérie, plus fortes et très serrées sur le milieu du dos, surtout sur la région postérieure et sur la base de la queue, où elles dis-

paraissent brusquement, peu après le niveau du bord postérieur des nageoires pelviennes. C'est le seul endroit du corps où elles forment un dessin net. Sur les côtés du disque, elles s'arrangent en séries longitudinales, incurvées dans le sens de la périphérie; ces séries se groupent par bandes de 6 à 8 au voisinage de la région médiane, bandes qui deviennent d'autant plus étroites et plus nombreuses que la région qu'elles occupent est plus distale; ces bandes sont elles-même séparées les unes des autres par des espaces dénudés, correspondant au plissement longitudinal de la peau. Seules les nageoires en sont totalement dépourvues. Ces scutelles sont en forme de pentagones réguliers et étoilés; elles sont profondément creusées en leur centre, de telle sorte que leurs bords seuls font saillie sur la surface de la peau; l'un des angles est dirigé vers l'arrière; le côté opposé à cet angle (côté antérieur, par conséquent) est plus ou moins perpendiculaire à l'axe longitudinal du corps. Sur le milieu du dos, une série longitudinale de 3 ou 4 grandes scutelles convexes, plus ou moins cordiformes.

Coloration (en eau formolée) d'un brun grisâtre en dessus, plus foncé sur le milieu du corps, le dessus de la queue et surtout l'extrémité de celle-ci. Dessous des nageoires pectorales et pelviennes de même couleur, mais un peu plus claire. Pli cutané de la queue brun foncé, passant au noir à son bord libre. Région ventrale et dessous de la queue blanchâtres.

Cette espèce est voisine de *Dasybatus (Pastinachus) sephen* Forsk., dont elle se rapproche surtout par la conformation des mâchoires et des dents. Elle en diffère par son corps à convexité beaucoup plus ample, par ses nageoires pectorales moins développées et dont le prolongement qui s'étend en avant du museau est encore plus court, par ses nageoires pelviennes subrectangulaires, à angle postéro-externe non prolongé et plus largement arrondi, par la conformation toute différente de ses productions dermiques, enfin par ses papilles buccales au nombre de quatre, au lieu de trois. Chez le *type* unique, la queue est armée d'une seule épine barbelée.

A ne s'en rapporter qu'à la seule description, d'ailleurs insuffisante, de Günther, *D. Gruveli* semblerait avoir quelque affinité, eu égard aux productions dermiques, avec son *Trygon rudis* ⁽¹⁾, décrit du golfe de Guinée, mais dont la forme du disque est toute différente.

Dasybatus (Himanturus) Krempfl, sp. nov.

Cambodge : Pnom Penh, 2 ♂, 1 ♀; ces trois individus évidemment jeunes, l'un des mâles portant encore les débris de sa vésicule ombilicale.

Types in Collection du Muséum, n^{os} 1922-77, 78 et 79.

⁽¹⁾ *Catalogue of the Fishes in the British Museum*, vol. 8, p. 479. Description établie d'après la peau montée d'un unique exemplaire femelle.

Dimensions en millimètres :

	♂	♂	♀
Longueur du disque.....	113	160	140
Largeur du disque.....	90	140	120
Longueur de la queue.....	255	495	408

Disque subcirculaire, un peu plus long que large, à bords antérieurs subrectilignes et prolongés en pointe aiguë, en avant du museau; bords latéraux largement et assez régulièrement arrondis, avec les angles latéraux indistincts; angles postérieurs étroitement arrondis. Nageoires pelviennes subtriangulaires; leur angle externe modérément prolongé. Largeur de l'espace interoculaire compris deux fois et trois quarts dans la distance d'un œil à l'extrémité du museau. Yeux peu proéminents, presque aussi grands que les événements.

Bouche faiblement incurvée; mâchoire supérieure avec trois convexités modérément accentuées; mâchoire inférieure faiblement ondulée. Dents petites, blanches, disposées en rangs obliques, avec une carène transver-

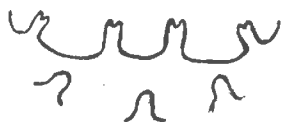


Fig. 2. — $\times 2$.

sale située en arrière d'une concavité bien marquée. Plancher buccal avec deux séries transversales de papilles; la série antérieure composée de quatre papilles dactyliformes, situées à peu près à égale distance les unes des autres; la série postérieure formée de trois papilles globuleuses, un peu plus petites et situées chacune en arrière de l'intervalle qui sépare les papilles antérieures. La papille médiane de cette série supplémentaire n'est bien visible que chez le plus grand mâle; les exemplaires plus jeunes en paraissent dépourvus, bien qu'ils portent les deux papilles externes bien développées. (Fig. 2.)

Queue de deux fois et demie à plus de trois fois aussi longue que le disque, armée en dessus de deux courtes épines barbelées⁽¹⁾, marquée, sur chacun de ses côtés, de deux sillons peu distincts et, en dessous, de deux autres sillons un peu plus profonds et rapprochés l'un de l'autre de telle sorte que l'espace convexe qui les sépare ressemble à une carène peu élevée; ces quatre sillons indistincts à la base de la queue, bien marqués vers le milieu de sa longueur et jusqu'à son extrémité, qui est comprimée

(1) Coupées ou brisées chez l'un des mâles.

latéralement et apparaît ainsi pourvue en dessus et en dessous d'un rudiment de pli cutané.

Peau avec de petites scutelles polygonales ou plus ou moins arrondies, éparses sur presque toute la face supérieure du disque, plus nombreuses sur la tête et la région médiane; un peu en arrière du centre du disque, une grosse scutelle arrondie, ressemblant à une perle⁽¹⁾, parfois suivie d'une autre plus petite; plus en arrière, une série de scutelles spiniformes, se prolongeant sur la queue, jusqu'aux deux tiers environ de sa longueur, c'est-à-dire beaucoup plus loin que l'insertion des épines barbelées.

Coloration (en eau formolée) : dessus très clair, entièrement parsemé, jusqu'à l'insertion des épines barbelées, de taches d'un brun rougeâtre peu foncé, irrégulièrement arrondies, souvent confluentes entre elles et éclaircies en leur centre, serrées les unes contre les autres, de telle sorte que la coloration claire prend l'aspect d'un réseau; le reste de la queue et tout le dessous du corps uniformément blanchâtre.

Extrêmement voisine de *Dasybatus* (*Himanturus*) *imbricatus* Bl. Schn., cette forme s'en distingue cependant à première vue par son système de coloration rappelant celui de *Dasybatus* (*Himanturus*) *favus* Ann.⁽²⁾, par sa forme générale plus étroite et la disposition toute différente de ses productions dermiques, lesquelles sont éparses sur la majeure partie de la surface du disque, avec la série médiane de scutelles spiniformes étendue sur presque toute la longueur de la queue. Chez *D. imbricatus*, les scutelles sont serrées les unes contre les autres, confinées sur le milieu de la région dorsale, où elles forment un dessin aux contours très nets et qui ne se prolonge pas au delà de la base de la queue. En outre, *D. imbricatus* ne possède que deux papilles buccales, alors que les trois individus pris comme types de *D. Krempfi* présentent chacun quatre papilles, en arrière desquelles se voit une série supplémentaire de trois papilles. La répétition, sur ces trois exemplaires, d'un caractère aussi remarquable permet de ne pas considérer celui-ci comme purement accidentel et de lui attribuer, au contraire, assez de valeur pour que l'on puisse voir en *D. Krempfi* autre chose qu'une simple variété de *D. imbricatus*.

Il est à remarquer que *D. imbricatus* est considéré par Annandale⁽³⁾ comme une forme spéciale aux eaux littorales et à celles des estuaires.

(1) Caractère rappelant *Dasybatus* (*Pastinachus*) *margarita* Günth., figurée par le Dr J. Pellegrin dans son travail sur les Poissons de la mission A. Gruvel sur la côte occidentale d'Afrique (*Annales de l'Institut Océanographique de Monaco*, t. VI, fasc. 4 [sans date], p. 9, fig. 1).

(2) ANNANDALE, Report of the Fishes taken by the Bengal Fisheries steamer «Golden Crown» (*Memoirs of the Indian Museum*, vol. 2, n° 1 [1909], p. 25, pl. 1, fig. 3.)

(3) *Op. cit.*, p. 33.

D. Kremphi semble plus étroitement inféodé aux eaux douces ; le jeune âge des exemplaires pris à Pnom Penh n'admettant guère, tout au moins pour le petit mâle encore pourvu des débris de sa vésicule ombilicale, la possibilité de leur éclosion en mer, faute du temps qui leur eût été nécessaire pour remonter le Mé Kong jusqu'au lieu de leur capture.